



CAROUGE RÉPARE!

PROFITEZ D'UN BON DE RÉPARATION DE 50 FR.

Souhaitant contribuer à prolonger la durée de vie et d'utilisation des appareils électriques et électroniques, la Ville de Carouge a le plaisir d'offrir à ses habitant-e-s un bon de réparation d'une valeur de 50 fr. à faire valoir sur un devis ou une réparation d'un objet électrique ou électronique auprès des commerces partenaires, jusqu'au 31 décembre 2018. Les bons peuvent être retirés au guichet *Carouge à votre service*, rue Jacques-Dalphin 24.

Conditions et informations sur www.carouge.ch/offres-energie



www.carouge.ch/agenda 21

carouge officiel

carouge.ch